



Le commerce illégal d'espèces sauvages : Jackpot pour la criminalité transnationale ?

Le mardi 6 mars 2018, au Sénat de Belgique, de 8h30 à 12h30

[IMAGE]

La Présidente du Sénat de Belgique, Madame Christine Defraigne,

La Ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable,

Marie Christine Marghem,

ont le plaisir de vous inviter à une conférence qui fera le point sur l'état des lieux ainsi que les moyens mis en œuvre pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Interpol et l'UNEP estiment les revenus tirés du commerce illégal d'espèces sauvages par des groupes criminels organisés entre 8 et 20 milliards d'euros par an, ce qui place ce trafic au même niveau que le trafic de drogue, d'êtres humains et d'armes. Cet attrait du crime organisé pour ce trafic s'explique notamment par le fait que sa répression, par rapport aux autres formes de trafic, ne constitue pas une priorité absolue dans la plupart des pays.

L'existence de liens entre le trafic des espèces sauvages et le blanchiment de capitaux et d'autres formes de criminalité organisée, comme le trafic de drogues ou d'armes à feu, est régulièrement signalée. Le Conseil de sécurité des Nations unies a d'ailleurs reconnu que le trafic des espèces sauvages en Afrique centrale alimentait les conflits et menaçait la sécurité régionale et nationale car il constitue une source de financement pour les milices et groupes terroristes.



Programme :

8h30 : accueil et enregistrement des participants

9h30 : mot d'accueil et Introduction par Madame **Christine Defraigne** – Présidente du Sénat

9h40 : Trafic d'espèces sauvages : état des lieux (**Tom De Meulenaer**, Chief Scientific Services, Secrétariat CITES)

10h00 : Virunga Alliance, Parc national des Virunga (**François-Xavier de Donnea**, Ministre d'Etat et Président de l'ASBL Fonds Virunga Belgique)

10h20 : Plan d'action de l'Union européenne contre le trafic d'espèces sauvages (**Gaël de Rotalier**, Team leader - CITES and EU Wildlife Trade policy, DG Environnement, Commission européenne)

10h40 : La justice et le droit de l'environnement, résultats et coordination européenne (**Prof. Dr. Luc Lavrysen**, directeur du Centre pour le droit de l'environnement et de l'énergie (CM & ER) à l'Université de Gand, Président du Forum européen des juges pour l'Environnement)

11h00 : Interventions des sénateurs et députés

11h30 : Lutte contre le trafic d'espèces sauvages en Belgique, état de lieux par la **Ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable, Marie Christine Marghem.**

11h50 : Questions et réponses

12h20 : Conclusions

La conférence sera suivie d'un lunch sandwich

Une traduction simultanée FR-NL et NL-FR sera pourvue.

La participation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire. Merci de bien vouloir vous inscrire avant le lundi 26 février 2018 via l'adresse 20180306@senate.be. (50 places disponibles)

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

- Michaël Bouquet (michael.bouquet@marghem.fed.be) ou
- Danièle Gilson (daniele.gilson@presidium.senate.be)